

Modalités d'inscription en ligne via le site helloasso

Il est conseillé d'imprimer ce document avant de s'inscrire.

Pour s'inscrire en ligne, par ordinateur, et régler par carte bancaire, il suffit de cliquer sur le lien ci dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/les-randonneurs-d-argonne/adhesions/adhesion-ou-renouvellement-de-licence-saison-2026-2027>

La page d'accueil Helloasso comprend 4 choix :

Les deux premiers correspondent aux adhérents qui renouvellent leur licence (conditions énoncées ligne 1.

Les deux derniers correspondent aux nouveaux adhérents (conditions énoncées ligne 3).

Modalités d'inscription :

Pour une inscription individuelle,

Ex : licencié sans revue : cocher 1 avec le bouton + dans tarif correspondant, cliquer « commander » puis compléter vos données individuelles et cliquer « suivant »

Vous pouvez neutraliser la proposition de don dans le tarif final, en cliquant sur « modifier ma contribution » et mettant 0,00 euros (ou ce que vous voulez) dans le cadre « mon soutien ». Cliquer « payer »

Helloasso vous transmet par mail le reçu de votre prestation.

Pour un couple ou deux personnes individuelles ,

Ex1 : 2 licenciés sans revue : mettre 2 dans tarif correspondant en utilisant le bouton + puis cliquer « commander », compléter vos données individuelles puis « suivant »

Ex 2 : 1 licencié sans revue et un licencié avec revue PRM , mettre 1 dans chaque tarif correspondant, en utilisant également le bouton + puis « commander », compléter vos données individuelles puis « suivant »

Réponse au Questionnaire de santé (QS) (adhérents réguliers lignes 1 et 2)

j'ai complété le QS et j'ai répondu "non" à toutes les questions :

Si j'ai répondu "non" à toutes les questions : je coche la case "oui"

Si j'ai répondu "oui" à une ou plusieurs questions : je coche la case "non" .

j'ai complété le QS et j'ai répondu "oui" à une ou plusieurs questions :

si j'ai répondu "oui" à une ou plusieurs questions, je réponds "oui"

si j'ai répondu "non" à toutes les questions, je réponds "non" .

Certificat médical (nouveaux adhérents lignes 3 et 4)

Le certificat médical doit être enregistré sur votre ordinateur avant adhésion, le système vous demandera de le télécharger pour valider la demande.